

ANNALES

de la
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
N°20

Volume 2, Décembre 2014

SOMMAIRE

SOSSOU (Koffi Benoît); FOFANA (Lacina); TOSSOU (C. Rigobert); ALOKO N'GUESSAN (Jérôme): Migrations agricoles dans la Commune de Savè: provenances, profils et reliance productive autour du coton entre vulnérabilité et résilience (<i>Agricultural migration in Savè town: origin, profil and productive reliance between vulnerability and resilience</i>)	4
AFFO (Fabien): "Pacte de terre" et construction d'une cohabitation harmonieuse entre Baatonu et Nago du Bénin (" <i>Pact earth</i> " and construction of habitation and harmony between Baatonu and Nago Benin)	23
OUASSA KOUARO (Monique), SOMESSI (E. A. Déo-Gratias): Utilisation du masque Guèlèdè à des fins thérapeutiques dans la Commune de Kétou (<i>Utilization of the Guèlèdè mask to of the therapeutic fineness's in the Kétou free town</i>)	31
LANOKOU (C. Mathieu), OGOUWALE (Euloge) et AFOUDA (Fulgence): Perceptions paysannes des facteurs de production et des contraintes pédo-pluviométriques dans la dépression médiane au Sud-Bénin (<i>Farmers' perceptions of inputs and deo-rainfall in the low stress middle south Benin</i>)	41
AMOUSSOU-YEYE (Dénis): La morale sexuelle dans l'Europe de l'antiquité aux temps modernes: un bref survol historique (<i>Sexual morality in the Europe from antiquity to modern times: short survey</i>)	54
HOUNKPE (Adjignon Débora Gladys): Implémentation de l'approche par compétences dans le système scolaire béninois et regards critiques sur les fondements conceptuels (<i>The implementation of skills –based approach in benin school system and a critical look at concepts</i>)	70
N'GUESSAN (Mahomed B.): La Grande Guerre et les résistances aux recrutements dans la colonie de Côte d'Ivoire (<i>The Great War and the resistances to recruitments in the colony of Côte d'Ivoire</i>)	86
FOFANA (Lacina); SOSSOU (Koffi Benoît); TOSSOU (C. Rigobert); ANOH (Kouassi Paul): Effets migratoires rédhitoires de la cohésion sociale à Korhogo en Côte d'Ivoire: une illustration du « syndrome migratoire » ? (<i>Prohibitive effects of migratory of the social cohesion in Korhogo town: an illustration of « migratory syndrom » ?</i>)	96
BENON MONRA (Abdoulaye): Logiques ambiguës dans la gestion participative de la forêt classée de Ouénou-Bénou dans la commune de Bembèrèkè (Bénin)	113
KOUACOU (Jacques Raymond Koffi): Rôle et symbolisation de l'oiseau dans les contes africains	132
GOMIDO (Jean-Marie Botchi); GALILOU (Abdoulaye) et SENON (Aimé): Vers une phénoménologie de quelques phénomènes paranormaux: le paradigme de la peur et de ses traitements aujourd'hui (<i>Towards phenomenology of some paranormal phenomena: the paradigm of fear and its treatments to day</i>)	147
MEIGNAN (G. Richard): Lutte contre la hausse des prix des denrées alimentaires dans la côte d'Ivoire coloniale (1914-1959) (<i>Fight counters the rise in the prices of the food diners in the colonial Ivory dimension (1914-1959)</i>)	162
OGOUWALE (Romaric), GOMEZ (Ansqéue) et YABI (Ibouraïma): Analyse de la durée des saisons agricoles dans la Commune de Kétou	180
MASSOUANGUI KIFOUALA (Martin): Procédures de détection de « ruptures » dans des séries chronologiques-réchauffement climatique en république du Congo (<i>Procedures of detection of "ruptures" in climate chronological series-climate warming in republic of Congo</i>)	191
OGOUWALE (Euloge): Changements climatiques, risques agricoles et rythme de Développement de la paysannerie dans le sud du Bénin	203
AKODJETIN (Euloge Franck): Problématique "Règne d'Adandozan": Entre la Manipulation de la Mémoire collective et la Manipulation du Langage	216
KOUTON (G. Aristide); YABI (Ibouraïma); OGOUWALE (Euloge) et AFOUDA (Fulgence): Extrêmes pluviométriques journaliers dans le Nord-Bénin de 1951 à 2010	229
DAH DOVONON (Valentin K): The Negroes and their Right to Vote in the United states	247

Directeur de publication

Flavien GBETO,

Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines

Rédacteur en Chef

Christophe Sègbè HOUSSOU

Comité Scientifique :

Christophe Sègbè HOUSSOU, Professeur Titulaire (Bénin) ; Hounkpati B. C. CAPO ; Professeur Titulaire (Bénin) ; Flavien GBETO, Professeur Titulaire (Bénin) ; Michel VIDEGLA, Professeur Titulaire (Bénin) ; Guy Ossito MIDIOHOUAN, Professeur Titulaire (Bénin) ; Gérard KEDREBEOGO, Directeur de recherche (Burkina Faso) ; Abou NAPON, Professeur Titulaire (Burkina Faso) ; Thiou T. K. TCHAMIE, Professeur Titulaire (Togo)

Comité de lecture :

Michel BOKO, Professeur Titulaire (Bénin) ; Benoît N'BESSA Professeur Emérite (Bénin) ; Brice SINSIN Professeur Titulaire (Bénin) ; Maxime da CRUZ, Professeur Titulaire (Bénin) ; Souaïbou FAROUGOU, Professeur Titulaire (Bénin) ; Augustin AINAMON, Professeur Titulaire (Bénin) ; Kossou DANSOU, Professeur Titulaire (Bénin) ; Médard BADA, Professeur Titulaire (Bénin) ; Marcel HOUINATO, Maître de Conférences (Bénin) ; Madjidou OUMOROU, Maître de Conférences (Bénin) ; Fulgence AFOUDA, Maître de Conférences (Bénin) ; Placide F. G. A. CLEDJO, Maître de Conférences (Bénin) ; Brice TENTE, Maître de Conférences (Bénin) ; Sévérin BABATOUNDE, Maîtres de Conférences (Bénin) ; Odile DOSSOU-GUEDEGBE, Maître de Conférences (Bénin) ; Rock MONGBO, Maîtres de Conférences (Bénin) ; Gauthier BIAOU, Maîtres de Conférences (Bénin) ; Yves Antoine TOHOZIN, Maître de Conférences (Bénin) ; Euloge OGOUWALE, Maître de Conférences (Bénin) ; Expédit W. VISSIN, Maître de Conférences (Bénin) ; Germain GONZALO, Maître de Conférences (Bénin) ; Ibouraïma Yabi, Maître Assistant (Bénin) ; Cyr Gervais ETENE, Maître Assistant (Bénin) ; Toussaint VIGNINO, Maître Assistant (Bénin) ; Ernest AMOUSSOU, Maître Assistant (Bénin) ; Henri TOTIN, Maître Assistant (Bénin) ; Moussa GIBIGAYE, Maître Assistant (Bénin) ; Raphaël YEBOU, Maître Assistant (Bénin) ; Thierry AZONHE, Maître Assistant (Bénin) ; José GNELE, Maître Assistant (Bénin).

A ces membres des comités scientifique et de lecture, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction de la nature des articles à évaluer

Toute correspondance (suggestions ou projets d'articles) doit être adressée au :

Comité de Rédaction des Annales de la FLASH

01 BP 526 COTONOU / République du Bénin

Toute reproduction, même partielle de cette revue est rigoureusement interdite. Une copie ou reproduction par quelque procédé que ce soit, photographie, microfilm, bande magnétique, disque ou autre, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi 84-003 du 15 mars 1984 relative à la protection du droit d'auteur en République du Bénin.

Migrations agricoles dans la Commune de Savè: provenances, profils et réliance productive autour du coton entre vulnérabilité et résilience

Agricultural migration in Savè town: origin, profil and productive reliance between vulnerability and resilience

**Sossou Koffi Benoît¹ ; Fofana Lacina²; Tossou C. Rigobert^{1,4} ;
Aloko N'guessan Jérôme³**

¹-Centre de Formation et de Recherche en matière de Population, Université d'Abomey-Calavi, Bénin, E-mail : koffibsossou@yahoo.fr

²-Département de Géographie, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo, Côte d'Ivoire. E-mail :

³- Institut de Géographie Tropicale, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Abijan, Côte d'Ivoire.

⁴- Faculté des sciences agronomiques, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

Résumé

Les mobilités des paysans pour causes environnementales et économiques en direction des localités réceptrices du flux migratoire ont été étudiées dans 6 coopératives villageoises de producteurs du coton dans la commune de Savè par une méthode de suivi de parcours des migrants et de la quantification de leur production sous l'effet des facteurs organisationnels. Le travail a montré que la commune de Savè attire deux types de migrants agricoles. Il s'agit des colons agricoles et des réfugiés environnementaux qui s'installent autour de la forêt classée Ouémé-Boukou.

Cette étude a révélé que ces migrants possèdent une grande capacité managériale de la production cotonnière par une forte réliance productive à l'intérieur des CVPC. Cette réliance observée dans la gestion des facteurs de production, l'accès aux crédits notamment leur a permis d'accroître la rentabilité économique des producteurs du coton. L'étude a montré que la faible rentabilité économique cotonnière est liée aux coûts élevés des crédits intrants et au volume insuffisant des crédits formels disponibles mais la réliance l'a atténuée. La répartition des types de crédits montre que 76,48 % des prêts consentis aux producteurs sont informels contre 23,52 % de crédits publics.

Les CVPC à forte réliance, en accédant à des crédits formels compris entre 17000 et 29000 F CFA/ha, ont affiché des rendements moyens de plus 1000 kg/ha tandis que celles ayant obtenu 4666 F CFA sont autour de 550 kg/ha. Il en résulte un lien positif entre le volume des crédits formels et les rendements obtenus par les paysans migrants. Les prêts informels, qui représentent plus de 89 % du volume total des crédits à Savè, constituent des rapports de production défavorables à la production cotonnière des migrants ; rapports qui perpétuent la

pauvreté agricole. La reliance organisationnelle est un système efficace de recouvrement des créances agricoles et un facteur de rentabilité économique du coton.

Mots clés : Savé-Bénin, migrants agricoles, reliance productive, crédits agricoles, rentabilité cotonnière

Abstract

Mobilities of the peasants due environmental and economic reason in the direction of the receiving localities of the migratory flux were studied in 6 villager cooperatives of producers of cotton in Savè town by a method of follow-up the migrants trajectory and the quantification of their production under the effect of the organisational factors. This research shows that Savè town attracts two types of agricultural migrants. There are the agricultural colonists and the environmental refugees who settle around the classified forest Oueme-Boukou. This study revealed that these migrants have a great managerial capacity of the cotton production by a strong reliance productive inside the « CVPC ».

This reliance observed in the management of the factors of production, the access to the agricultural loans in particular made the possible increase to the economic profitability of cotton. This study showed that the low profitability economic of cotton is related to the high costs of the appropriations inputs and to the insufficient volume of the loan amount available but the reliance decreased it. The distribution of the types of appropriations shows that 76,48 % of the loans granted the producers are informal against 23,52 % of formal credit.

The « CVPC » with strong reliance, while reaching loan ranging between 17 000 and 29 000 F CFA/ha, displayed average outputs moreover 1000 kg/ha while those having obtained 4666 F CFA are around 550 kg/ha. It results from a positive link between the volume of the formal appropriations and the outputs obtained by the migrant peasants. The informal loans, which represent more than 89 % of the total volume of the loans in Savè, constitute unfavourable reports of production to the cotton production of the migrants; reports which perpetuate agricultural poverty. The organisational reliance is an efficient system of recovery of the agricultural debts and an economic factor beneficial of cotton producers.

Key words: Savè-Benin, agricultural migrants, Productive reliance, agricultural loans, economic beneficialy

Introduction

Dans les pays africains de la zone franc (Afrique du centre et de l'ouest ayant en partage le franc CFA), des études sont réalisées sur divers aspects économiques de la production du coton, son organisation en filière économique, sa contribution à l'économie rurale et agro-industrielle et ses avantages comparatifs à l'économie nationale (Ton et Wankpo 2004 ; Fok 2010). Selon ces auteurs, la contribution du coton au PIB est de 13 %, sa production représente environ 70 % de la valeur totale des exportations et 35 % des rentrées fiscales hors douanes.

La quête d'une performance optimale a conduit les paysans à créer des organisations lignagères de production à contraintes socio-affectives (Phliponeau et Guibert, 2011). Ces organisations fonctionnent comme une sorte de pont entre les producteurs. C'est ce dispositif organisationnel de régulation des rapports socioéconomiques dans la chaîne de production qui est désigné par la *reliance*.

Cette étude se propose d'analyser, la *reliance* organisationnelle de la production cotonnière des migrants dans la commune de Savé. C'est une analyse du fait migratoire comme un système de réseau destiné à organiser favorablement les rapports de production entre les acteurs d'une même provenance géographique à la quête du bien-être (Piché, 2013). L'intérêt porté aux colons agricoles et aux réfugiés environnementaux qui s'adonnent à la production du coton dans la commune de Savé est double. Il vise d'abord à montrer que la production du coton dans cette commune n'est pas marginale. Si la relance de cette production est impulsée par les migrants, les effets bénéfiques reviennent aux autochtones qui s'appuient sur la *reliance* organisationnelle de ces migrants pour y placer des crédits informels à taux d'intérêt élevés.

Dans cette commune, migrants agricoles se sont tissés un système d'information relative à la disponibilité foncière, aux facteurs édaphiques propices à la production du coton, à la densité de la population et aux facteurs socioculturels de répulsion ou d'intégration des migrants développés par les habitants des localités d'accueil (Sossou et Allou, 2013). C'est la mise en œuvre de ces informations pour un départ organisé du milieu d'origine à celui d'accueil qui se manifeste comme un pont entre les acteurs qui crée la *reliance* (Sossou, 2012). Ce phénomène de "*reliance*" est un facteur structurant des relations de production au sein des fermes agricoles. Le phénomène de la *reliance* organisationnelle dans la production cotonnière des migrants est l'existence des liens verticaux et horizontaux de l'individu avec son environnement social, les autres producteurs et avec son ménage dans une relation productive. Ce phénomène se manifeste par la création et

le déploiement des diverses associations d'aide, d'entraide et de solidarité en vue d'organiser à l'intérieur d'une structure précise la production à toutes les étapes de la chaîne. Cette organisation sociale volontaire est fondée sur la coercition pour garantir l'utilisation réelle et efficiente des facteurs de production du coton dans chaque organisation de paysans. Dans la production cotonnière, le phénomène de la reliance organisationnelle est un système de fourniture d'intrants chimiques et d'aide à accès aux crédits des meilleurs producteurs du coton en vue d'exclure de ce bénéfice ceux qui les utilisent à d'autres fins. La reliance organisationnelle est donc fondée sur une enquête de proximité sur les producteurs. Elle apparaît comme une capacité de résistance socialement construite pour éviter l'abandon de la filière cotonnière que les paysans considèrent comme une source d'épargne et d'investissement ; filière qui « *représente plus de la moitié des recettes d'exportation de pays comme le Burkina Faso, le Mali, le Tchad ou le Bénin* » (CTA 2002).

Dans le cadre de ce travail, une typologie spatiale de la reliance est établie et les effets induits sur le rendement du coton par cette construction sociale sont analysés. Ce travail se voudrait une analyse spatiale de la reliance productive en situation migratoire à la fois comme un changement social des rapports de production et une réponse paysanne au maintien de la cohérence sociale par une coercition tolérée des producteurs du coton.

1. Données et méthodes

1.1. Caractéristiques physiques et indicateurs démographiques du secteur d'étude

La figure 1 présente la situation géographique du milieu d'étude.

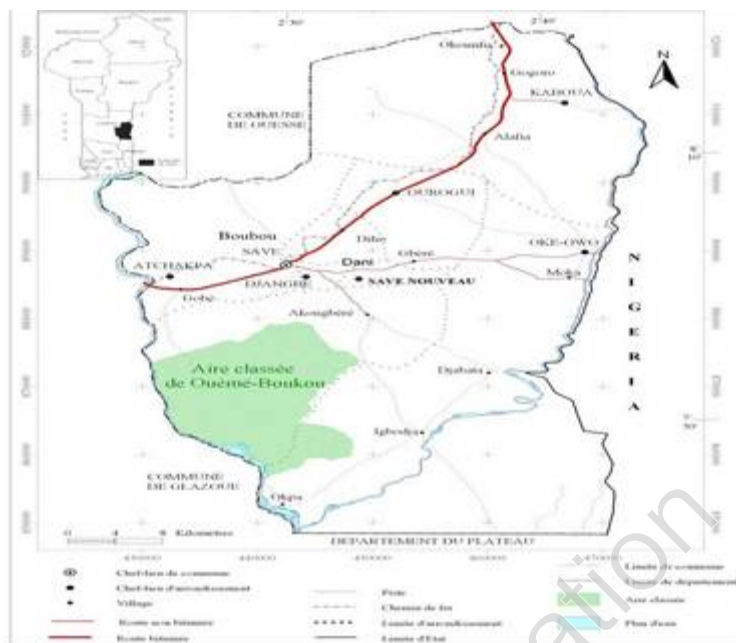


Figure 1: Localisation géographique du secteur d'étude

La commune de Savè est située dans la partie centrale du Bénin dans le Département des Collines. Elle s'étend sur 2228 km² et est limitée au nord par la Commune de Ouessè, au sud par la Commune de Kétou dans le Département du Plateau, à l'ouest par les Communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé, à l'est par les Etats d'Oyo, de Kwara et d'Ogun de la République Fédérale du Nigeria. La commune de Savè est localisée sur une pénéplaine, dominée par un alignement nord-sud de collines; l'altitude la plus élevée culmine à 431 m au niveau du centre-ville. Son site est profondément délimité à l'ouest par la vallée de l'Ouémé, au Sud et à l'Est par celle de l'Okpara. C'est une commune propice aux activités agricoles et qui attire par conséquent des cohortes de migrants agricoles (Sossou, 2012).

1-1- Echantillonnage et méthodes de collecte des données

Le secteur d'étude couvre 1758 ménages dont 77,36 % sont agricoles (INSAE, 2013). C'est au sein de ces ménages agricoles que 6,83 % ont été choisis à travers les chefs de ces ménages. Ainsi 93 ménages migrants producteurs du coton ont été sur le parcours de leur migration et les données relatives à leur production cotonnière. Il s'agit d'une enquête exhaustive des producteurs du coton dans les 6 CVPC allochtones identifiées dans les arrondissements choisis.

Les variables collectées concernent les données quantitatives individuelles de superficies, des intrants divers, la quantité de coton

vendue. Quant aux données qualitatives, elles concernent la localité de provenance, les motifs de migration, la qualité de l'organisation de l'accès aux facteurs de production au niveau de la CVPC d'appartenance, les indicateurs ethno-climatologiques et les réponses collectives aux excès climatiques présagés en ce qui concerne la production du coton. Les données démographiques et climatologiques sont obtenues des sources documentaires spécialisées. Il s'agit de l'INSAE et de l'ASECNA.

1-2- Méthodes d'analyse des résultats

Les données démographiques ont permis de réaliser une perspective spatiale des axes de parcours migratoires des colons agricoles. Les données relatives aux variables de production ont fait l'objet d'analyses statistiques dans le tableur Excel (tendances de dispersion) et des variances. Les données relatives à l'ETP, à sa moitié et à la hauteur des pluies ont permis de réaliser à la fois le diagramme climatique moyen de Franquin et le bilan climatique pour expliquer la perception empirique de l'agro-climatologie des migrants en provenance du sud. Les motifs des mobilités des producteurs de diverses provenances ont permis de qualifier certains de réfugiés environnementaux pour signifier des producteurs qui ont fui la répulsion de leur milieu d'origine du fait de son aridité (Henry, 2004). Avec les données relatives à l'organisation de la production à l'échelle individuelle et collective, le niveau de performance des producteurs et leur capacité organisationnelle sont analysés comme une reliance productive.

Cet essai de conceptualisation de la capacité managériale des organisations paysannes autour de la filière coton s'inscrit dans une thématique de l'ingénierie de formation où chaque individu considéré comme en formation reçoit de ses pairs autant qu'il leur en donne, discute des résultats de production et participe à l'évaluation des résultats obtenus. La reliance productive des organisations paysannes dans la filière du coton présente donc des similitudes en termes de professionnalisation avec les caractéristiques l'ingénierie de la formation dans le système éducatif. Dans cette reliance organisationnelle, les producteurs regroupés analysent, conçoivent, réalisent et évaluent leur système de production autour du coton en tenant compte de l'environnement à la fois social et économique (Wittorski et Ardouin 2012). Ils éliminent les facteurs de risque et optent ceux qui sont des sources potentielles d'accroissement de la performance individuelle et collective. C'est pourquoi, ce paradigme de reliance est adopté dans le cadre de cette étude.

2- Résultats et Discussion

2-1- Facteur attractif des réfugiés environnementaux à Savé : la perception ethno-climatologique du calendrier de culture cotonnière

Le climat de la région centrale en général, celui de la commune de Savé en particulier est du type soudano-guinéen. Le bilan climatique de la commune de Savé montre trois mois consécutifs d'excédents pluviométriques. Il s'agit des mois de juin, juillet et août avec 200 jours de pluies concentrées sur la période allant d'avril à octobre (CENATEL-Bénin, 2002).

Cependant, les variabilités pluviométriques font modifier le calendrier agricole. De tous les outils de quantification, le diagramme de Franquin permet de mieux combiner à la fois l'observation de la succession temporelle des saisons et le bilan climatique à travers la typologie des périodes excédentaires, équilibrées ou déficitaires des quantités précipitées en unité de temps. Ainsi, la relation entre moitié de l'ETP et la quantité précipitée sert à établir la typologie de la saison tandis que celle entre la quantité totale précipitée en un mois et l'ETP totale de ce mois permet d'identifier les mois secs et les mois humides. Cet appareillage conceptuel est conforme au découpage de l'année agricole opéré par les sociétés rurales traditionnelles de la commune de Savé en ce qui concerne la culture cotonnière en particulier (Franquin 1973 ; Sossou, 2012).

L'ethno-climatologie des migrants Fon et apparentés apparaît comme une confirmation du diagramme de Franquin. Elle procède du découpage du calendrier agricole en des saisons en fonction des manifestations pluviométriques. Ce découpage réalisé en langue Fon a permis d'établir une relation entre l'ethno-climatologie et les migrations d'origine agricole pluviale. C'est pourquoi, dans le cadre de ce travail, le diagramme de Franquin (1973) est utilisé pour analyser la perception ethno-climatologique des producteurs du coton.

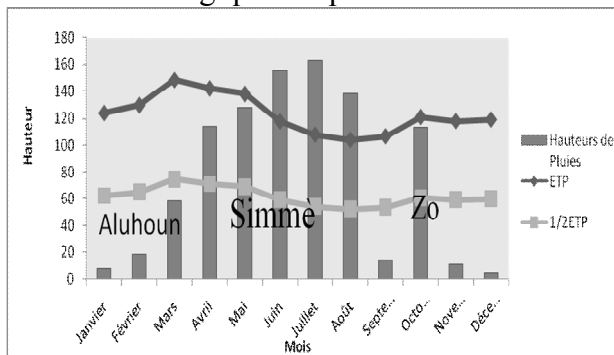


Figure 2 : Diagramme climatique moyen de Franquin à Savé (1965 à 2010)

L'analyse de la figure 2 révèle qu'entre 1965 et 2010, la commune a connu une saison sèche allant généralement de novembre à mars et une saison pluvieuse allant d'avril à octobre avec une inflexion pluviométrique au mois de septembre qu'il laisse conclure qu'une très courte saison pluvieuse s'est établie tantôt de façon précoce tantôt de façon tardive autour de septembre-octobre ou d'octobre-novembre ou de septembre-novembre. C'est le « *Zosun* » dont le caractère aléatoire de sa durée explique l'influence des hauteurs des pluies sur la fluctuation des rendements agricoles. Le « *Sin-mè* » ou la grande saison pluvieuse est la principale phase de l'exécution du calendrier de la production cotonnière qui part du défrichage ou nettoyage à partir d'avril et se termine par des activités croisées de sarclage/rebutage et de pulvérisation phytosanitaire en août.

La petite saison pluvieuse est utilisée pour le dernier traitement phytosanitaire et à partir de novembre la grande saison sèche. C'est la période appelée « *Alunsun* » dont la traduction littérale est « *le mois sec* » et « *alun* », la période sèche. En règle générale, cette période démarre en novembre et finit en février de l'année civile suivante. C'est la période où commencent et s'achèvent les activités de récolte-vente-transport du bord-champ à l'usine (Sossou, 2012). Mais, d'une année à une autre, à l'intérieur d'une série, on observe des fluctuations notables. Ce sont ces variations climatiques qui influent sur la production agricole en général et surtout celle du coton en particulier.

2-2- Commune de Savé : une trajectoire démographique induite par le fait migratoire rural

La Commune de Savé est une partie de l'ancien royaume yoruba de Savé. Les premiers habitants sont originaires d'Ilé-Ifè au Nigéria. Il en résulte que l'aire culturelle des autochtones dépasse les limites administratives actuelles de la commune et contribue à former avec les communes limitrophes et les Etats voisins de Kwara, Ogun et Oyo du Nigéria « le "*Yorubaland*" (Igué et Yaï, 1973).

Les migrations relativement récentes sont celles ayant affecté les populations qui, fuyant les razzias dahoméennes, se sont installés dans la commune vers la fin du XVIII^{ème} siècle. En dehors de ces deux groupes, d'autres populations, à la recherche des terres fertiles, se sont installées dans la Commune. Ce sont des colons agricoles spontanés qui s'adonnent, entre autres, à la culture du coton. La population de cette commune a connu une forte croissance relative.

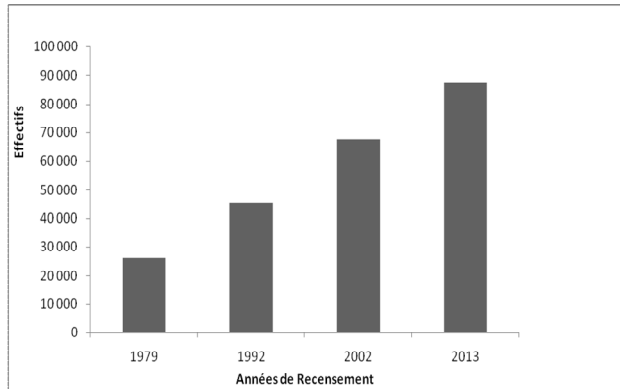


Figure 3: Evolution de la population de Savé de 1979 à 2013

La commune de Savé possède en moyenne un taux d'accroissement de 3,13 % entre 1979 et 1992, de 4,08 % entre 1992 et 2002. Si cette tendance se maintenait, elle ferait doubler la population de cette commune tous les 17,3 ans tandis que le temps de doublement de la population du Bénin est de 22 ans (Anonyme 2006). Mais de 2002 à 2013, le taux d'accroissement a connu une baisse significative. Ce taux qui se trouve à 2,28 % est donc inférieur à la moyenne nationale (3,51 %). Avec ce taux moyen de 2,28 %, le temps de doublement de la population de la commune de Savé tourne autour de 25 ans (INSAE, 2013). La figure 1 montre l'évolution démographique de la commune de Savé en dents de scie. Au total, on observe qu'avec la fin de la décennie 2000, la croissance démographique de Savé est devenue très modérée. Ainsi, l'examen de la figure 3 montre une augmentation linéaire relative de la population de la commune de Savé depuis 1979. En effet, 1979 cette commune possédait 26117 habitants ; en 1992 45403 habitants ; en 2002 67 753 habitants et 87 379 habitants en 2013. Si l'effectif de la population a augmenté sur toute la période, cette croissance a varié d'une période de recensement à une autre. Ainsi, de 1979 à 1992, soit en 13 ans, la commune de Savé a connu une augmentation absolue de sa population de 19286 habitants; de 1992 à 2002, soit en 10 ans, une augmentation de 22 350 habitants et de 2002 à 2013, soit en 11 ans, une augmentation absolue de sa population de 19626 habitants.

Quant aux données des recensements de 1979 et de 2013, elles montrent que la population de la commune de Savé s'est multipliée par 3,34 en 34 ans avec une augmentation nette de 61262 habitants. Si le taux de fécondité peut être un facteur explicatif de cette augmentation, il n'en demeure pas moins vrai que le fait migratoire la justifie également. Il s'agit surtout de la migration agricole où des habitants ont migré de la plupart des départements du Bénin vers la commune de

Savé. Ainsi, entre 1979 et 2002, les plus grands flux ruraux sont venus des départements du Zou, de la Donga, de l'Atacora et des Collines (figure 4).

2-3- Trajectoire et importance numérique des flux migratoires ruraux à Savé

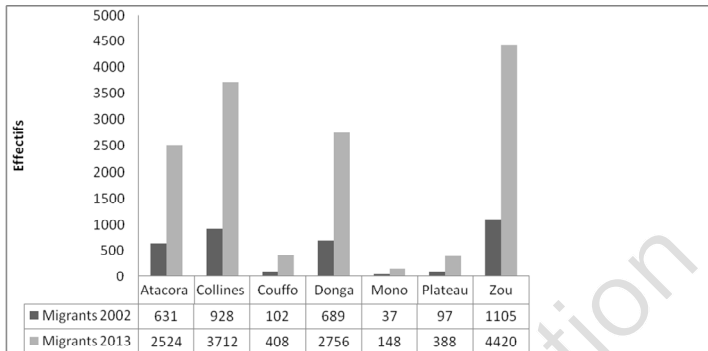


Figure 4: Flux des migrants ruraux en direction de Savé de 2002 à 2013 (Sources : INSAE, RGPH 2002 et projections démographiques, 2011)

L'analyse de la figure 4 montre que cette commune possède une croissance importante des flux migratoires entre 2002 et 2013. Les migrants agricoles en provenance du Zou sont passés de 1105 à 4420 habitants, ceux des Collines de 928 à 3712 habitants, de la Donga de 689 à 2756 habitants, de l'Atacora de 631 à 2524 habitants, du Plateau de 97 à 388 habitants et les habitants du Couffo de 102 à 408 et le Mono de 37 à 148 habitants. Les migrants en provenance du Couffo sont à la fois des exploitants forestiers et paysans, ceux de l'Alibori et du Borgou sont des agro-éleveurs tandis que le mobile principal des autres migrants est l'exercice des activités agricoles. On les retrouve dans les fermes agricoles autour et parfois dans la forêt classée Ouémé-Boukou dans les arrondissements de Bessé et d'Offè, avec des localités réceptrices du flux migratoire agricole.

La densité de la population de ces arrondissements est un facteur attractif des paysans. En effet, avec 8 habitants au Km^2 , l'arrondissement de Bessé enregistre dans le secteur d'étude la plus faible densité de population. Quant à l'arrondissement d'Offè, il possède une densité de 20 habitants/ km^2 . C'est pourquoi, ces deux arrondissements connaissent les plus grands flux migratoires de la commune de Savé. Il s'agit des migrants en provenance de l'Atacora-Donga, du Zou, du Plateau et des autres communes des Collines. Quant aux agro-éleveurs du Borgou-Alibori et les exploitants forestiers en provenance du Couffo, ils sont attirés par la verdure de la forêt classée Ouémé-Boukou et les galeries forestières de cette commune. C'est

pourquoi, ces deux arrondissements sont choisis pour étudier la reliance organisationnelle des migrants agricoles. Les principaux axes migratoires agricoles et ou d'exploitation forestière viennent de la plupart des départements du Bénin (figure 5).

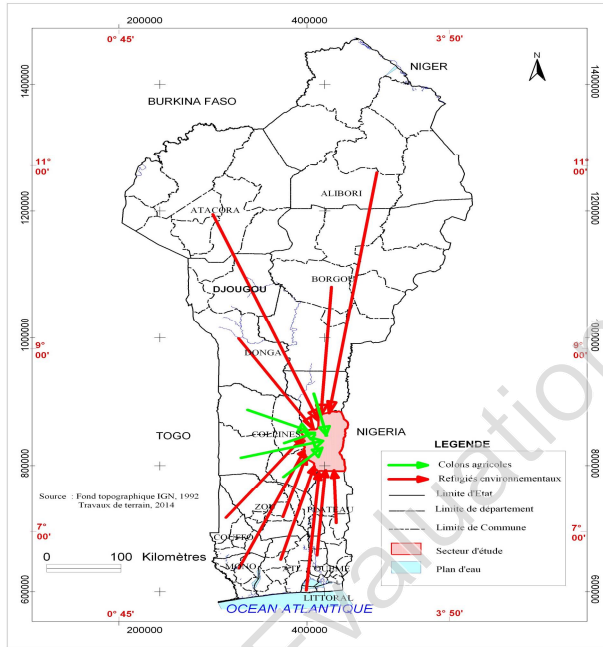


Figure 5: Flux migratoires dans la commune de Savè

L'examen de la figure 5 révèle deux types d'installations dans la commune de Savè. Il s'agit d'intenses courants migratoires de proximité en provenance des communes limitrophes d'une part et d'autre part de diverses mobilités des paysans et exploitants agroforestiers en provenance des départements méridionaux et des départements de l'Atacora, du Borgou et de l'Alibori. La plupart des migrants lointains en provenance du nord évoquent des causes de répulsion liées soit aux perturbations des cycles hydro-climatiques tandis que ceux du sud évoquent de leur côté la raréfaction des ressources foncières liées aux pressions anthropiques. Les migrants de proximité sont des colons agricoles et les deux autres types migrants sont des réfugiés environnementaux qui sont attirés par la disponibilité relative des terres de cette commune de la région centrale du Bénin. Ces réfugiés environnementaux sont dans une sorte de relation « mouches-miel » à la quête de terres cultivables dont l'accès paraît moins onéreux pour le groupe méridional et relationnel et conditionnel fondé sur la triologie foncière « espace/autorité/dépendance ».

Dans cette relation entre les terres agricoles de la Commune de Savè, c'est la forêt classée et les ressources foncières circonvoisines qui jouent le rôle du miel et les migrants lointains celui des mouches. La raréfaction des terres et les variabilités climatiques sont les facteurs de création de cette relation de mouches-miel (Henry, 2004 et Sossou, 2012).

2-4- Mécanisme d'accès aux facteurs de production en situation migratoire

Les principaux facteurs de production du coton sont les intrants chimiques et les crédits de production. Les intrants chimiques sont les pesticides, les herbicides et les engrais minéraux. A l'instar des autres communes du Bénin, ces intrants sont fournis par les agents du Centre Communal de la Production Agricole (CeCPA). Quant aux crédits agricoles, il existe des crédits formels et des crédits informels. Les premiers crédits sont à taux d'intérêt très incitatif et fournis par l'Etat. Ils sont gérés par des structures de microcrédits sous la supervision du CeCPA.

Les crédits informels sont des prêts à taux usuraires pratiqués par des individus. De plus en plus, ces individus mettent en place un dispositif qui implique les structures de recouvrement des créances de l'Etat. Le taux d'intérêt pratiqué varie de 50 à plus de 100 % en fonction de la durée du prêt. Ainsi, les « *prêts pour labours* » engagés, entre mars et juin, ont un taux d'intérêt au moins égal à 100 % et les « *prêts pour récolte* » qui interviennent entre octobre et janvier, ont un taux d'intérêt au moins égal à 50 %. Si la caution solidaire permettait à l'Etat de faire recouvrer ses investissements de campagne cotonnière auprès des producteurs, les créanciers informels avaient, par contre, un taux de recouvrement très faible. Mais l'enquête de terrain a permis d'observer que l'enveloppe financière des crédits informels semble supérieure à celle du crédit formel initié par les structures de l'Etat.

Mais, la plupart des producteurs enquêtés (85 %) reconnaissent que les crédits informels constituent un facteur de production d'appoint nécessaire à une réussite des activités de production cotonnière. C'est pourquoi, les groupements de producteurs ont mis progressivement en place un système de sécurisation de recouvrement pour attirer des marchands à y investir. Ainsi, entre février et avril, des campagnes de collecte des fonds sont organisées pour les « *prêts labours* » et à partir d'octobre, celles de collecte des fonds de « *prêts pour récolte* » sont menées. Les producteurs qui s'engagent dans ces deux types de crédits

sont astreints au respect rigoureux des conventions internes et secrètes desdits prêts gérés par les dirigeants des CVPC.

Dans les cahiers de gestion de ces prêts, ni le montant réellement pris par le paysan n'est mentionné, encore moins le taux d'intérêt annuel. C'est seulement le crédit total à rembourser qui y est écrit. Dans la convention que signe le paysan, il est souvent mentionné des clauses de reconnaissance de dette telles que « *le paysan x de CVPC Y reconnaît avoir pris des mains du président* » de cette CVPC « *une somme précise Z qu'il s'engage à rembourser à la perception des frais de vente du coton* ».

Au cas où la production du paysan ne peut pas solder les prêts consentis, la convention de vente est réécrite et orientée sur une autre culture ou devient un prêt ordinaire imaginaire. Consenté par le paysan pour vendre des madriers ou des sacs de charbon. Cette nouvelle convention se fait parfois à la gendarmerie et le paysan est contraint de payer à terme échu sous peine d'incarcération pour escroquerie ou abus de confiance. Tout au long de ce processus de prêt et des conditions de remboursement, le paysan ne doit divulguer la moindre information à une tierce personne sous peine de son exclusion de ce tissu social mis en place. C'est ici qu'on voit se manifester le pont entre les acteurs : le créancier, le dirigeant de la CVPC, le paysan et parfois la gendarmerie locale.

Cette manifestation de la reliance autour des prêts informels apparaît comme le dispositif du maintien du cercle vieux de la pauvreté au niveau des producteurs du coton à Savé. Il est donc très discutable de partir des données macroéconomiques pour en déduire que la filière cotonnière est "un outil stratégique de lutte contre la pauvreté, avec les achats annuels de coton-graine représentant environ 70 milliards de FCFA versés, à plus de 300.000 exploitants agricoles, qui assurent indirectement des revenus monétaires à environ trois millions de personnes" (Ambassade de France, 2002). La reliance organisationnelle, mise en place pour des prêts informels, rend les rapports de production défavorables aux paysans et est source de leur pauvreté monétaire consécutive à la période post-traite.

2-5-Crédits de production cotonnière des migrants à Savé : un système à prédominance informelle en voie d'institutionnalisation

Depuis la campagne cotonnière 2012-2103, l'Etat a institué un système de crédit direct qui vient compléter le système du crédit des intrants qui existait. Ce système de crédit direct est destiné à améliorer la rentabilité économique de la production cotonnière au niveau des

paysans et traduit la perception de l'Etat de lutter contre la pauvreté dans les villages producteurs du coton. Les paysans qui ont pu y accéder pleinement reconnaissent l'utilité économique de ce crédit. Mais, au cours des deux campagnes cotonnières où les paysans ont bénéficié de ces crédits, ceux-ci déplorent surtout l'insuffisance voire l'insignifiance de l'enveloppe financière qui parvient à chaque CVPC et l'arène qui se développe pour y accéder. Le tableau I indique la proportion de ces prêts formels de l'Etat dans le système de crédit global de la production cotonnière.

Tableau I : Financement de la production du coton dans les CVPC enquêtées

CVPC	Producteurs	Superficiés (ha)	Production (kg)	Montants en F CFA			Total des crédits
				PF	PL	PR	
Boubou	31	71	71345	632000	1594000	130000	2356000
Atchègui-gon	23	50,5	46732	0	3183000	50000	3233000
Igbodja	16	18	13739	320000	100000	410000	830000
Dani	7	19	20606	558000	60000	50000	668000
Kotami-gon	8	15,5	10484	70000	85000	136000	291000
Kpoglassi-gon	7	20	10153	253000	0	165000	418000
Total	93	194	173059	1833000	5022000	941000	7796000

Source : données de terrain, 2012

Légende : PF= Prêts Formels ; PL= Prêts pour Labours ; PR= Prêts pour Récolte

L'analyse du tableau I montre les principales caractéristiques des 6 CVPC enquêtées et la typologie des crédits obtenus par les producteurs du coton. On observe que la taille moyenne de la production du coton dans ces coopératives villageoises des producteurs du coton est de 2,08 hectares. En ce qui concerne, les crédits, on observe trois de prêts en fonction des taux d'intérêt. Il s'agit des prêts formels, des prêts pour labours et des prêts pour récolte. Le taux d'intérêt annuel du prêt formel est de 5 % tandis que les taux prêts informels varient de 50 à 100 %. Les prêts pour labours ont un taux de 100 % et ceux de la période de récolte ont un taux de 50 %. L'ensemble des paysans enquêtés ont obtenu un total de 7 796 000F CFA de crédits dont 23,51 % sont des prêts formels, 64,41 % des crédits pour labours et 12,07 sont des crédits destinés à la récolte cotonnière, soit 76,48 % de crédits informels. Dans la chaîne de la culture cotonnière d'un hectare, le paysan accède en moyenne à 25 886 F CFA de crédit labours, 4 850 F CFA de prêt de récolte contre seulement 9 448 F CFA de crédit de l'Etat.

Mais, d'une CVPC à une autre, il existe de grand contraste en ce qui concerne le volume moyen des crédits par hectare. Ainsi, c'est la CVPC d'Atchègui-gon qui a obtenu le plus gros volume de crédit

moyen par hectare (63392 F CFA) sans le moindre crédit de l'Etat. Elle est suivie de la CVPC d'Igbodja et de Dani avec respectivement 46111 F CFA ; 35157 F CFA. Ces deux CVPC ont bénéficié des plus gros volumes de crédits formels avec respectivement 29 368 F CFA et 17 777 F CFA pour Dani et Igbodja. La CVPC de Kotami-gon n'a obtenu en moyenne que 4666 FCFA de crédit formel de l'Etat et Boubou, la plus grosse productrice des CVPC enquêtées 8 901 F CFA.

Au total, l'accès aux crédits formels institués par les structures étatiques n'a pas montré une règle cohérente de leur distribution. Il en résulte de nombreuses récriminations des producteurs contre son système d'accès : clientélisme politique, népotisme, corruption. Il est difficile de confirmer ces récriminations qui se sont généralisées au sein des producteurs enquêtés. Mais les responsables de la structure de mise en place des crédits de l'Etat ont indiqué qu'en raison de l'insuffisance de l'enveloppe financière, priorité a été accordée aux CVPC dont les responsables ont une emprise sur leurs adhérents.

En d'autres termes, la reliance organisationnelle et la capacité de production sont les critères d'accès aux crédits formels. Ainsi, les CVPC de Dani et Igbodja appartiennent à des localités qui jouissent d'une bonne réputation en ce qui concerne leur « *success story* » en matière de la culture cotonnière avec une reliance similaire à celle des Bwa au Burkina-Faso (Philiponeau, Guibert, 2011). Mais, la différence entre le système d'organisation des Bwa et celui des migrants de la commune de Savé réside dans la composition des membres du groupement paysan de cette commune. Les fermes ayant composé la CVPC de Boubou ne sont pas lignagères. C'est un mélange des migrants de diverses provenances.

En effet, sur 31 producteurs de la CVPC de Boubou, 75 % sont des allochtones très récents en provenance du département du Zou contre 20 % qui sont allochtones de proximité en provenance de la commune de Glazoué et 5 % des réfugiés environnementaux en provenance des communes de l'Atacora et de la Donga. A quelque différence, il en est de même pour les autres CVPC enquêtées.

2-6-Effets induits des prêts sur les rendements dans les CVPC à Savé

Les premières tranches des crédits formels sont souvent mises en place dans le délai requis pour le labour du champ de coton. Il en résulte, que les CVPC, qui en bénéficient de façon significative et qui l'utilisent réellement aux fins de la campagne cotonnière, en tirent les meilleurs profits. C'est le cas par exemple des CVPC de Dani et

Kotami-gon dont les effets du volume de crédit formel leur sont respectivement très positifs et très négatifs (Figure 4).

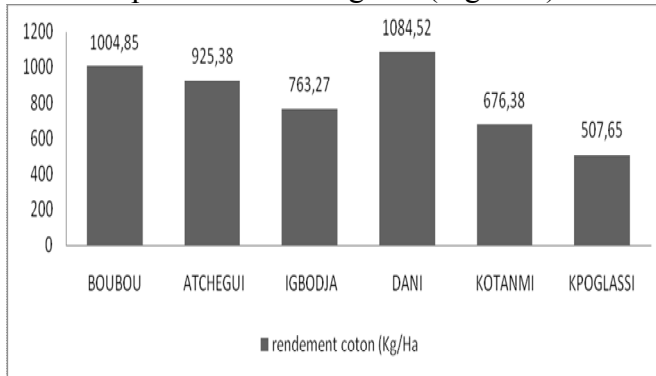


Figure 4: Liens entre rendements et typologie des crédits de production cotonnière (Source : données de terrain)

L'ensemble des CVPC ont réalisé un rendement moyen de 827,03 kg/ha. Cependant, la localité de Dani, l'une des petites CVPC avec ses 7 adhérents, a enregistré le plus grand rendement à l'hectare. Elle est suivie de Boubou, la plus grosse CVPC enquêtée. Les CVPC de Dani et de Boubou sont dirigés par des paysans en provenance de Glazoué. Ce sont des allochtones de proximité habitués à la culture du coton. Ces paysans déclarent avoir capitalisé de plus de 25 ans d'expérience de production du coton par le respect strict d'un chronogramme des activités de la production du coton en fonction des aléas climatiques par tous les adhérents et l'organisation systématique de son contrôle. En cas de difficultés au niveau d'un adhérent, les autres organisent l'entraide et s'assurent ainsi de n'être victime d'un mauvais rendement qui compromettrait leur effort. Les responsables de ces CVPC ont montré une grande capacité à tisser une reliance productive exemplaire. Cependant, si la tâche paraît aisée au niveau de la CVPC de Dani au regard de sa taille de 7 adhérents, elle devient plus ardue au niveau de la CVPC de Boubou. Dans ce cas, les responsables ont déclaré avoir utilisé le réseau lignager pour faire un contrôle de proximité. Cette ingéniosité qui explique ce rendement relativement élevé de 1004kg/ha malgré la plus grosse taille de 31 membres de ce regroupement paysan. Par contre, les CVPC de Kotami-gon et de Kpogllassi-gon appartiennent à des allochtones récents en provenance du département du Zou. Dans ces CVPC, la culture du coton apparaît comme un simple enjeu pour accéder aux terres de cultures. Les responsables des structures d'encadrement en sont conscients. C'est pourquoi, ils ont octroyé de faibles crédits de l'Etat dans ces CVPC.

On en déduit que la taille de la CVPC n'est pas un facteur discriminant de sa performance productive. Il s'agit d'un impact

différencié de la reliance organisationnelle sur les rendements. Le système de production des allochtones dans la commune de Savé a révélé des similitudes dans la nature des crédits obtenus et les rendements moyens dans chaque CVPC. L'évolution de ces systèmes de production a permis d'atteindre à la fois une intensification en travail, en capital et en intrants par unité de surface dans les CVPC de Dani, de Boubou à forte reliance organisationnelle. Il s'agit des allochtones de proximité en provenance des communes de Glazoué et de Dassa-Zoumé.

Ces producteurs ont eu des expériences de la caution solidaire dans leurs localités de départ. C'est pourquoi, leur système de production qui s'appuie sur l'aide, l'entraide au travail, la mise au point d'un plan efficace d'accès aux intrants chimiques et aux crédits et un système de contrôle de leur effective utilisation peut être considéré comme une reliance organisationnelle. Ces producteurs ont ainsi mis en place un mécanisme prospectif dont les résultats positifs sont observés au niveau de leur unité de production regroupée (Tristan, Cassedane et Vert, 2009).

Au Burkina Faso, il existe des liens positifs entre le développement de la culture cotonnière et l'organisation sociale basée sur les structures lignagères. Ainsi, la production cotonnière est organisée autour des groupements de producteurs constitués en fonction de l'appartenance lignagère au sein des Bwa au Burkina Faso. Cette étude a montré que "l'organisation lignagère est essentielle pour comprendre les performances individuelles, le potentiel et les limites de chaque producteur de coton, mais également les performances globales d'une filière cotonnière dans un pays comme le Burkina-Faso" (Philippeau et Guibert, 2011).

La reliance organisationnelle est de type lignager tandis qu'en situation migratoire dans la commune de Savé au Bénin, les producteurs ont adopté une reliance basée sur l'appartenance à une même ferme agricole et l'acceptation du respect de la trilogie foncière « espace-autorité-dépendance » représentée par le plus ancien migrant vivant. Il pourrait avoir une coïncidence où tous les producteurs d'une CVPC proviennent d'une même localité, mais il est très rare qu'ils appartiennent à un même lignage entendu comme des descendants d'un ancêtre commun direct. Cependant, les enquêtes de proximité pour déterminer les producteurs vertueux épousent la logique lignagère.

De nombreuses études ont montré que les exploitants familiaux ruraux ont su s'organiser, renforcer leurs capacités endogènes en vue d'une gestion durable des terres, mais également une diversification de

leurs moyens d'existence. Les difficultés d'accès aux services agricoles, aux intrants et au marché ont également induit des transformations sociales en milieu rural (CSAO, 2006). L'un des moteurs de cette transformation socio-organisationnelle du monde rural demeure la création par les États d'un environnement légal et législatif favorable en termes de liberté d'association et d'organisation de la société civile (Zoundi, 2003). C'est cette dynamique organisationnelle qui s'appuie sur le processus de la décentralisation en milieu rural est la relance productive ; dynamique qui signifie que « *le pouvoir revient vers les zones rurales* » (Betke et Kirsch-Jung, 2005)

Conclusion

Cette étude a montré les capacités managériales des producteurs du coton dans la commune de Savé au sein de leur regroupement à surmonter les diverses contraintes environnementales et socioéconomiques liées à la culture cotonnière. Cette relance organisationnelle des migrants se heurte à une définition claire de la politique d'accès de tous les acteurs à un mécanisme de financement adapté de la production cotonnière ; condition sine qua non d'une relance durable de cette filière au Bénin. Ce climat d'équité et de transparence est aujourd'hui une nécessité pour une relance effective et durable de la filière cotonnière au Bénin en général et dans le secteur d'étude en particulier.

La relance est un facteur de discrimination de la rentabilité économique des producteurs du coton. Les producteurs vulnérables sont ceux dont la relance productive reste faible. Mais les paysans qui exploitent leur situation d'allochtonie lointaine pour se regrouper et édicter des normes organisationnelles strictes en matière de production sont devenus résilients. Cette étude a montré que la relance organisationnelle fondée sur un regroupement est une grande opportunité que l'Etat devrait saisir pour financer la production du coton, car plus les crédits sont disponibles à temps et de façon suffisante, plus les paysans réalisent des rendements élevés et plus ils ont tendance à augmenter leurs emblavures les campagnes cotonnières ultérieures.

Références bibliographiques

Ambassade de France. *La filière coton*. Mission Économique de Cotonou, Cotonou: Ambassade de France, 2002, 8p.

Anonyme. *Schéma Directeur de l'Aménagement de la Commune de Savé*. Consultation, Savé: Projet d'Appui au Démarrage des Communes, 2006, 111.

Betke, D, et K-P Kirsch-Jung. «Le pouvoir revient vers les zones rurales»: La démocratisation en milieu rural dans l'Ouest africain .» *Agriculture et développement rural* 1 (2005): 40 - 43.

CENATEL-Bénin. *Base de données géoréférencées sur l'utilisation agricole des terres au Bénin*. Rapport de consultation , Cotonou: Centre National de Télé-détection Bénin, 2002, 20.

Mairie de Savé. *Plan de Développement Communal 2011-2015*. 7 Décembre 2010. (accès le Novembre 17, 2013).

CSAO. *Le contexte socio-économique et régional des migrations ouest-africaines*. Document de travail, Paris : SCSAO, 2006, 37 .

CTA. «<http://ruralradio.cta.int/>. "Programme de radio rurale n°4/5: le coton.» www.cta.int. 2002. (accès le novembre 15, 2013).

Fok, M. «Facteurs d'efficacité des arrangements institutionnels en politique cotonnière africaine .» *Cahiers Agricultures*. 19, n° 1 (janvier-février 2010): 68-74.

Franquin, P. « Analyse agroclimatique en régions Tropicales : méthode des intersections et période fréquentielle de végétation .» *L'Agronomie Tropical* tome xxxvi-4 (1973): 334-338.

Igué, J-O, et J. Yaï. «The Yoruba speaking people of Bénin.» *Yoruba* 1 (1973): 2-29.

INSAE. *Recensement Général de la Population et de l'Habitation*. Résultats provisoires du RGPH4, Cotonou: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique , 2013, 7.

Philiponeau, Marie, et Hervé Guibert. «Système lignager, moteur de l'expansion de la culture cotonnière? Le cas des Bwa du Burkina Faso .» *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 2011: 367-378.

Piché, V. *Les théories de la migration* . Les Manuels/Textes fondamentaux, Paris: Ined,, 2013, 536 .

Sossou, K-B. *Migrations agricoles et systèmes agraires au Bénin: étude multipolaire des relations foncières intra et interethniques au Centre-Bénin*. Thèse de doctorat unique de Géographie, Univ. Félix Houphouët Boigny,, Abidjan: IGT/UFHB-Abidjan-Cocody, 2012, 478.

Sossou, K-B et Aloko N'guessan, J. «Système de production et rente du coton à Glazoué: une analyse spatio-économique de la performance d'une filière en crise .» *Annales de la FLASH/UAC-Bénin*, Décembre 2013: pp 151-171.

Sossou K-B et Allou K-R. Entités de résidence et terroirs agricoles dans la trilogie foncière « espace-autorité-dépendance » à Aklampa (Centre du Bénin). *Rev iv hist* 2013;21:21-42.

Ton, Peter, et Eustache Wankpo. *La production du coton au Bénin*. Amsterdam : Agriterria, 2004, p 56.

Tristan, Dominique, Xavier Cassedane, et Marie-Aude Even et Julien Vert. « Systèmes de production et itinéraires techniques agricoles,9p.» site web : <http://agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/prospective-evaluations/agriculture-energie-2030>. décembre 2009. (accès le novembre 15, 2013).

Wittorski, R, et T. Ardouin. «La professionnalisation : étudier la complexité des liens sujet-organisation.» Dans *L'Harmattan*, de Maubant P., Poisson D., Clénet J., pp 91-115. Paris, 2012.

Zoundi, J- S. *Innovation technologique dans le processus de changement structurel de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest: Quel rôle pour la recherche et la vulgarisation agricole*. Paris : Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, 2003, 46.